



LE 29 JANVIER 2015

TOUS À PARIS

Depuis le 1er janvier 2015, la loi portant la réforme du ferroviaire est entrée en vigueur. Les cheminots paient immédiatement l'addition de cette réforme. En effet, celle-ci n'est pas financée et nous en voyons instantanément les effets. Le budget 2015 qui vient d'être présenté, acte une nouvelle dégradation de l'emploi, des fermetures de guichets, de gares et des suppressions de contrôleurs dans les trains, etc... Ce sont plus de 2 000 suppressions de postes, qui sont envisagés dans ce budget de rigueur.

Nous mesurons, jour après jour, les méfaits de cette réforme construite par la direction de la SNCF, votée par le gouvernement et soutenue par les fédérations syndicales de cheminots UNSA et CFDT.

« Mais rien ne changera pour les cheminots » disaient-ils. On voit que la réalité est tout autre.

Cette réforme s'inscrit dans la continuité de la politique gouvernementale et les retraités sont impactés à plus d'un titre.

Les usagers sont pleinement concernés mais aussi les cheminots actifs et retraités et les ayants droit, avec l'augmentation du prix des billets SNCF +2,6% et des réservations.

Avec les 3 EPIC, quelle utilisation des structures sociales ? La direction veut nous imposer des CE interrégionaux ou nationaux rendant impossible des activités de proximité, excluant de fait les retraités. La CGT revendique un modèle qui privilégie les structures de proximité.

La fermeture de nombreux cabinets médicaux tourne le dos à notre revendication : donner la possibilité aux retraités d'y accéder.

Concernant le pouvoir d'achat, les pensions restent gelées jusqu'au 1^{er} octobre 2015. Cela fera 30 mois sans augmentation. De même, dans notre pays, 460 000 retraités vont voir leur taux de CSG passer de 3,8% à 6,6%.

Concernant le règlement et le maintien trimestriel à échoir du versement de nos pensions, un décret proroge cette directive pour 2015 mais jusqu'à quand ?

Cela nous prouve simplement que l'action sera nécessaire, la direction de la CPRP laissant entendre que le logiciel de paiement mensuel serait déjà prêt.

La mobilisation des retraités sera également un point d'appui pour faire évoluer les pensions de réversions dans le cadre de la réactivation du groupe de travail que nous avons obtenu au ministère sur le sujet.

Le 29 janvier 2015, nous appelons les cheminotes et cheminots retraité(e)s à investir les rues parisiennes. Cette manifestation nationale doit rassembler massivement la famille cheminote pour imposer une autre politique économique et sociale à la SNCF.

SOYONS NOMBREUX LE 29 JANVIER 2015
A PARTIR DE 12H00 PLACE IENA

